

Campagne de vaccination contre la Covid : les répartiteurs pharmaceutiques en ordre de bataille pour assurer la distribution des vaccins

L'accès aux vaccins contre la Covid 19 constitue un défi majeur pour notre pays qui exige la mobilisation de tous les acteurs du monde de la santé.

Avec les répartiteurs pharmaceutiques et les pharmaciens d'officine, le Gouvernement dispose de deux réseaux solides, éprouvés et réactifs, qui travaillent quotidiennement ensemble pour assurer aux patients l'accès à leurs traitements. Avec leur **important maillage territorial, ce sont 180 agences de répartition et 21 000 pharmacies** qui se connaissent parfaitement et échangent plusieurs fois par jour pour optimiser la logistique du dernier kilomètre et garantir une dispensation de qualité. Ils en ont récemment apporté la **démonstration dans le cadre de la distribution des masques, des tests antigéniques et du vaccin antigrippe**.

A ce titre, les répartiteurs pharmaceutiques se préparent depuis plusieurs semaines à prendre en charge la distribution des vaccins de type AstraZeneca vers les officines. **Ils sont totalement opérationnels : les infrastructures sont en place pour assurer le stockage et le transport de ces vaccins en température dirigée entre 2° et -8° chaque jour dans les 21.000 pharmacies d'officine du pays**.

Le Gouvernement peut donc s'appuyer sur le savoir-faire collectif de ces professionnels qui représente **la supply chain pharmaceutique la plus solide de notre pays**, ainsi que sur leur capacité à s'adapter aux caractéristiques des vaccins qui seront mis sur le marché prochainement et à gérer des flux complexes et sous contrainte.

Les répartiteurs pharmaceutiques, en lien avec les pharmacies d'officines, sont prêts pour relever le défi de la politique de vaccination. Ils ont l'expertise, les infrastructures et la capacité de mobilisation nécessaires. Pour l'ensemble de ces raisons, les répartiteurs pharmaceutiques appellent le Gouvernement à se saisir de leur savoir-faire pour poursuivre l'actuelle campagne de vaccination contre la Covid-19.

Les pharmacies d'officine et les répartiteurs pharmaceutiques doivent devenir la colonne vertébrale de la stratégie gouvernementale de distribution des vaccins anti-Covid !

La Chambre Syndicale des répartiteurs pharmaceutiques (CSRP) représente 97,5 % des professionnels de la répartition pharmaceutique française, soit 12 000 salariés du secteur à travers les 7 entreprises OCP Répartition / CERP Rouen / Alliance Healthcare France / CERP Rhin-Rhône-Méditerranée / Groupe Phoenix Pharma / CERP Bretagne-Atlantique / Giphar Groupe, répartis dans 183 établissements en métropole.

Contact presse : Guillaume Gallix – 06.27.89.49.50 – csrp@vae-solis.com